

# MAQUETTE BUDGÉTAIRE 2023

Nous vous invitons à réserver un peu de votre temps, afin de prendre connaissance du déroulement budgétaire de ces dernières années, conduit par les élus du Conseil Municipal, sans oublier les administrateurs de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques ainsi que les membres du Comité Directeur de l'Office de Tourisme et dans le respect de la communication avec nos concitoyens.



Si le tourisme est, chez nous, le moteur de notre économie montagnarde, le maintien d'une population résidant à l'année est essentiel pour l'activité de notre Commune-Station, le développement commerçant, la politique d'aménagement du territoire et l'accès aux services publics destinés aux résidents permanents et touristiques.

Dans ce contexte, il n'y aurait pas eu de sens à commencer notre développement pour rendre compte simplement du Compte administratif 2022 et évoquer sans aucune précaution le budget primitif 2023.

De surcroît, penser que ce dernier puisse être performant, sans aucune prudence, ne serait qu'illusoire, sauf à préparer un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) jusqu'en 2025.

Il convient, sans conteste, de rattraper si possible ce que nous n'avons pu réaliser depuis 2019, en nous contentant de petits aménagements à partir du Fond de Soutien de la Communauté de Communes du Briançonnais, que nous remercions.

Mais, nous devons désormais donner autrement de l'espoir à nos concitoyens, à l'issue des pertes et des attermolements que la pandémie de la Covid-19 a généré pendant plus de deux ans.

Il convient maintenant d'aller avec compétence et détermination au bout de notre programme commun, élaboré de concert, et de donner à la Station de Montgenèvre ainsi qu'à ses deux villages de réelles chances de réussite et de développement.



## SOMMAIRE

S'il est vrai que la séance du Conseil Municipal dédiée à l'examen des budgets a pour seuls objets d'examiner le compte administratif 2022 et le budget prévisionnel 2023, notre réflexion n'aurait pas de sens sans un rappel des budgets précédents, notamment en période de Covid.

En effet, il convient de rappeler que les dernières années ont été handicapées par plusieurs éléments :

- 2019, 2020 : période de campagne électorale (obligation de réserve en 2019, installation de la nouvelle équipe en 2020) ;
- 2020, 2021 : crise sanitaire et économique de la Covid-19, avec toutes ses conséquences, découlant notamment de la fermeture administrative des remontées mécaniques (fermeture en mars 2020, pas d'ouverture en hiver 2020-2021...), de restrictions en termes de déplacements (plusieurs confinements...), de protocoles sanitaires stricts ; Le budget de Durancia a également été impacté par la fermeture imposée sans possibilité d'activité partielle pour les agents, ayant pour conséquence de rémunérer les agents en poste.
- 2022 : conséquences économiques de la crise sanitaire à supporter, augmentation des coûts de l'énergie, inflation générale, effets du conflit militaire en Ukraine (crise alimentaire... surcoût des matériaux...).

L'année 2023 a donc démarré dans un contexte compliqué, après plusieurs années de quasi-inactivité en termes d'investissement, et de frais de fonctionnement qui ont largement augmenté, ne serait-ce qu'en ce qui concerne la masse salariale (augmentation du nombre de personnels, corrélé à une hausse des recettes).

C'est ce que nous allons voir dans le présent document, selon le développement suivant :

- **Préambule**
- **1 - Rappel du budget 2020, présentant les résultats de 2019**
- **2 - Rappel du budget 2021, présentant les résultats de 2020**
- **3 - Rappel du budget 2022, présentant les résultats de 2021**
- **4 - Budget 2023 (résultats 2022 + prévisionnel 2023)**
  - **A - Les résultats de 2022**
  - **B – Le budget prévisionnel 2023**
- **Conclusion**

## PRÉAMBULE

### **DES CONTRAINTES SUCCESSIVES**

Nous avons commencé dans un contexte amoindri, après plusieurs années qui nous ont vus :

- Perdre une partie non négligeable de nos ressources financières ;
- Réduire drastiquement nos investissements fonctionnels ;
- Retarder nos projets de développement et perdre des subventions par « effet domino » ;
- Et forcément, handicaper les projets à venir si nos réclamations formulées auprès de l'Etat n'étaient suivies d'aucun effet positif, et que les dotations de fonctionnement continuent de diminuer...

L'année 2023 démarre ainsi sous de fâcheux auspices : refus du gouvernement d'indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation, suppression de la taxe sur la valeur ajoutée des entreprises et augmentation du taux de cotisation des employeurs territoriaux. En ajoutant à ces décisions, l'explosion des prix de l'énergie, la hausse du point d'indice pour les personnels en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (+ 3,5 %), l'inflation renchérissant le panier de chaque famille et le coût toujours exorbitant des normes pour les budgets locaux. L'équation recettes-dépenses est quasiment impossible à résoudre pour les élus que nous sommes.

Pourtant, nous avons, à mi-mandat, la volonté et la détermination à mener un énorme chantier, de surcroît prioritaire, sur plusieurs mandats : celui de la transition écologique et énergétique, ainsi que la mise en œuvre d'une politique d'investissements probante par rapport à la concurrence, et encore plus chez nous qui sommes à la frontière avec l'Italie, la Suisse recelant des domaines skiables de renommée mondiale. Nous devons aussi investir dans le développement des énergies renouvelables : production d'énergie à base d'hydrogène, rénovation de nos parcs d'éclairage et de nos installations de chauffage (Camping des Alberts...), requalification des friches (station d'épuration...), rénovation de nos patrimoines (écoles, appartements...). Au plan économique et touristique, un tel développement s'impose, car nombre de clients s'intéressent et espèrent la mise en œuvre rapide de telles mesures, qui visent à préserver le cadre de notre montagne et sa nature.

Une autre de nos préoccupations essentielles, c'est le logement social qui, pour beaucoup de travailleurs en station, sont indispensables à leur bon fonctionnement. C'est bien le cas à MONTGENEVRE, et le projet d'aménagement du Clôt-Enjaime, dont on espère un démarrage des travaux cette année, qui doit permettre de répondre en partie à ces besoins, tout comme la mise en vente de l'ancienne Gendarmerie.

Aujourd'hui, nous sommes les chevilles ouvrières de ces objectifs, de leur mise en œuvre et de la poursuite de ces développements, sans quoi ces défis ne pourront pas être menés à bien. Aussi, nous avons besoin d'être accompagnés par les services de l'Etat dans la définition et le financement sur mesure de nos projets.

A ce stade, nos remerciements vont bien évidemment aux membres de la Commission du Cadre de Vie, sous la responsabilité de Mme Alexandra JANION (1<sup>ère</sup> Adjointe), qui chaque semaine, en liaison avec le Maire, se préoccupe de l'état de nos Villages, et oriente l'action des Services Administratifs, Techniques, et des entreprises partenaires. Nos remerciements vont également à Mme Annie SCHWEY, au dévouement sans cesse affirmé pour garantir nos engagements et maîtriser nos performances budgétaires à partir des résultats de la Commission des Finances, ainsi qu'à Mme Michèle GLAIVE MOREAU, 2<sup>ème</sup> Adjointe toujours à l'écoute des besoins et événements relatifs à la population locale, notamment par le biais de la crèche et de l'école.

Dans tous les cas, regardons demain avec courage, espoir et ce sentiment de solidarité qui valorise l'humanité dont nous avons tous besoin...

# 1 - Rappel du budget 2020, présentant les résultats de 2019

## - Arrêt d'exploitation le 14 mars 2020 au soir

Nous étions au tout début de la pandémie de Covid-19. Le samedi 14 mars 2020 au soir, nous avons appris que la saison hivernale s'arrêtait brusquement, et que les Remontées Mécaniques ne réouvrieraient pas de l'hiver, soit une perte d'exploitation de 6 semaines. Ce fut un effet « catastrophe » dans tous les esprits, teinté d'une forme de désarroi sur l'avenir de notre Station, des investissements et de nos personnels. A ce moment-là, nous n'avions aucune idée de l'avenir que nous venions d'ouvrir, en termes de contraintes sanitaires et de difficultés de tous ordres, économiques et sociales. Malgré tout, nous n'avons pas subi, mais, nous nous sommes donné les moyens de résister, tant en termes de politique sociale que d'organisation et de lutte contre une pandémie qui touche encore toutes nos activités. Dans la foulée, il nous a été notifié l'ouverture d'un contrôle de gestion par les Services de l'Etat, qui est achevé. Et dans le même temps, la gouvernance publique communale a été modifiée par les résultats d'un scrutin communal qui a installé un nouveau Conseil Municipal.

## - Exploitation estivale 2020 restreinte (protocoles sanitaires, masque sur RM...)

La destination montagne a été prisée par la clientèle, en recherche de grands espaces et d'air pur. De plus, les vacances à l'étranger ont été impossibles pour la clientèle française. Par conséquent, malgré des restrictions sanitaires fortes telles que le port du masque en extérieur, la désinfection des Remontées Mécaniques ou encore des protocoles lourds à Durancia (mise en place de jours de fermeture, embauches de personnel à minima...), la saison estivale 2020 a été une des meilleures historiquement. Néanmoins, les recettes liées à la saison d'été furent encore très minoritaires par rapport à celles de l'hiver, et les retombées économiques pour la Commune furent bien moindres. Pour ne rien arranger, rappelons que dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août 2020 a eu lieu une catastrophe naturelle qui a causé d'importants dégâts, notamment aux Alberts.

## - Pas d'ouverture en novembre / décembre 2020

Malgré des protocoles sanitaires négociés avec l'Etat, notamment par l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne), les Remontées Mécaniques n'ont jamais ouvert en début d'hiver 2020/2021. Elles n'ouvriront pas du tout de la saison, d'ailleurs, occasionnant une saison noire pour la montagne et tout son tissu économique et social. Malgré tout, le monde de la montagne s'est mobilisé pour offrir des vacances attractives et faire découvrir la neige autrement.

## - Résultats obtenus : fonctionnement et investissement + autofinancement

### Les résultats du compte administratif 2019

#### **Fonctionnement : résultat = 1 332 128,53**

|              |              |
|--------------|--------------|
| Recettes     | Dépenses     |
| 7 982 310,30 | 6 650 181,77 |

#### **Investissement : résultat = 1 003 481,59**

|              |              |
|--------------|--------------|
| Recettes     | Dépenses     |
| 2 326 188,28 | 1 322 706,69 |

#### **Résultat facial de l'exercice 2019 :**

**Fonctionnement : 1 332 128,53 (résultat 2019) + 289 528,47 (report année précédente) = 1 621 657,00**  
**Investissement : 1 003 481,59 (résultat 2019) - 365 476,29 (report année précédente) = 638 005,30**

## 2 - Rappel du budget 2021, présentant les résultats de 2020

### - Poursuite de la non-ouverture de l'hiver 20-21

Malgré des protocoles sanitaires négociés avec l'Etat, notamment par l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne), les Remontées Mécaniques n'ont jamais ouvert durant l'hiver 2020/2021. Cela entrainera une saison noire pour la montagne et tout son tissu économique et social. Malgré tout, le monde de la montagne s'est mobilisé pour offrir des vacances attractives plus naturelles, et faire découvrir la neige autrement.

### - Exploitation été 2021 (protocole sanitaire, masque sur RM, pass sanitaire...)

La destination montagne est restée prisée par la clientèle, en recherche de grands espaces et d'air pur. Toutefois, les Français ont à nouveau pu partir à l'étranger, et le protocole sanitaire s'est renforcé pour accéder aux différentes activités (pass sanitaire, port du masque en extérieur, désinfection des Remontées Mécaniques, protocoles lourds à Durancia...). La saison estivale 2021 a été intéressante au niveau chiffre d'affaires, mais en baisse par rapport à 2020. Rappelons qu'en plus, les recettes liées à la saison d'été sont encore très minoritaires par rapport à celles de l'hiver, et les retombées économiques pour la Commune sont bien moindres. Enfin, il est à souligner que les travaux de remplacement de la géomembrane du Lac du Moulin de la Folle, rendus obligatoires pour respecter les normes en termes de consommation d'eau potable, ont impacté le Golf et la Zone des Lacs.

### - Ouverture du domaine skiable le week-end des 20 et 21 novembre 2021 (masque sur RM, pass sanitaire puis vaccinal...)

Enfin, après une saison complète sans exploitation qui suivait elle-même une saison amputée de six semaines, le domaine skiable a pu rouvrir normalement, le 20 novembre, pour le plus grand bonheur de tous. Les résultats sont au rendez-vous, puisque les chiffres d'affaires devraient se situer parmi les tout meilleurs, largement sur les bases d'avant-Covid. Pourtant, rappelons que la saison d'hiver est elle aussi marquée par un protocole sanitaire conséquent, avec le pass sanitaire puis le pass vaccinal.

### - Résultats obtenus : fonctionnement et investissement + autofinancement

#### Les résultats du compte administratif 2020

#### **Fonctionnement : résultat = 1 451 139,15**

|              |              |
|--------------|--------------|
| Recettes     | Dépenses     |
| 6 709 280,13 | 5 258 140,98 |

#### **Investissement : résultat = - 918 167,54**

|              |              |
|--------------|--------------|
| Recettes     | Dépenses     |
| 2 187 177,17 | 3 105 344,71 |

#### **Résultat facial de l'exercice 2020 :**

**Fonctionnement : 1 451 139,15 (résultat 2020) + 721 657 (report année précédente) = 2 172 796,15**  
**Investissement : - 918 167,54 (résultat 2020) + 638 005,30 (report année précédente) = - 280 162,24**

### 3 - Rappel du budget 2022, présentant les résultats de 2021

#### - **Exploitation hivernale 2021-2022 en configuration normale**

La saison d'hiver 2021-2022 s'est déroulée presque normalement, malgré un protocole sanitaire conséquent, avec le pass sanitaire puis le pass vaccinal. Les résultats ont été au rendez-vous, puisque les chiffres d'affaires se situaient parmi les tout meilleurs, largement sur les bases d'avant-Covid.

#### - **Fin d'obligation du port du masque et du pass vaccinal / sanitaire le 14 mars 2022**

Depuis le 14 mars dernier, les Français ne sont plus obligés de porter le masque en intérieur, hormis dans les transports et les établissements de santé.

#### - **Un été 2022 record**

La saison estivale 2022 a été la saison de tous les records, sans restriction sanitaire, et avec une forte fréquentation. Toutes les régies de la Commune ont présenté des évolutions à la hausse en termes de chiffre d'affaires, par rapport à l'été 2021 : Durancia (+ 28,47 %), Camping des Alberts (+ 45,66 %), Golf (+ 3,14 %), Parkings (+ 34,94 %), ou ont vu un CA stabilisé (Zone des Lacs).

Une telle augmentation de ces chiffres d'affaires ouvre des perspectives de travaux de modernisation plus nombreuses, en vue d'une amélioration continue de l'offre.

#### - **Une saison d'hiver 2022-2023 qui a démarré normalement**

Le domaine skiable de Montgenèvre a ouvert ses remontées mécaniques le 3 décembre. Jusqu'au 31 décembre 2022, la fréquentation a été au rendez-vous, sur les bases des saisons d'avant-Covid.

#### - **Résultats obtenus : fonctionnement et investissement + autofinancement**

#### Les résultats du compte administratif 2021

#### **Fonctionnement : résultat = 196 423,87**

|              |              |
|--------------|--------------|
| Recettes     | Dépenses     |
| 4 907 519,94 | 4 711 096,07 |

#### **Investissement : résultat = 885 753,30**

|              |            |
|--------------|------------|
| Recettes     | Dépenses   |
| 1 593 664,73 | 707 911,43 |

#### **Résultat facial de l'exercice 2021 :**

**Fonctionnement : 196 423,87 (résultat 2021) + 864 960 (report année précédente) = 1 061 383,87 €**  
**Investissement : 885 753,30 (résultat 2021) - 280 162,24 (report année précédente) = 605 591,06 €**

## 4 - Budget 2023 (résultats 2022 + prévisionnel 2023)

### A - Les résultats de 2022

L'année 2022 avait démarré dans un contexte rendu très difficile par les années 2020 et 2021. Le manque de ressources n'était en effet que très partiellement compensé par l'Etat, afin de pouvoir rembourser l'emprunt, et dégager des marges de manœuvre et d'autofinancement permettant d'instruire des projets.

A ce stade, il y a lieu de rappeler les caractéristiques de nos contraintes lors de ces dernières années :

- La suppression de la taxe d'habitation qui s'est faite sans concertation. Une compensation a été faite en récupérant le taux de taxe foncière du Département (bâti et non bâti), ce qui veut dire que nous aurons, en conséquence, une perte évidente au fil des années, comme nous l'avons malheureusement déjà enregistrée lors de la mise en œuvre de la TP en TPU (pertes énormes de recettes lors de la construction du Quartier de l'Obélisque). Il reste dans le pouvoir du Conseil Municipal d'imposer les résidences secondaires, dans le domaine de la taxe d'habitation. Quant à la taxation des locaux vacants ou des friches commerciales, l'investisseur de la Rafale, des Rois Mages et du Chalvet a présenté en Mairie, avec son architecte, un projet digne de la qualité recherchée par Montgenèvre (objectif : dépôt de permis en mai) ;
- La baisse des dotations est toujours un sujet de tensions ;
- Les dotations d'investissement et la DGF ne profitent réellement qu'aux territoires urbains ;
- On regrette cependant les appels à projets incessants de l'Etat avec le plan de relance (multitude de programmes entraînant des confusions et des difficultés d'identification pour les projets, tandis que l'autofinancement reste obligatoire pour y prétendre) ;
- Une Commune rurale, comme la nôtre, même si elle est une Station de montagne importante, ne peut pas rivaliser face aux Communes qui ont plus d'ingénierie. On a en effet l'administration d'une petite Commune (- 500 habitants), mais qui travaille à l'échelle d'une plus grosse (20 000 habitants, surclassement en Commune touristique) ;
- L'exécutif n'a pas compensé la totalité des pertes liées à la crise sanitaire. Les baisses de recettes sont dues principalement à la perte de revenus de la redevance de la Régie des Remontées Mécaniques, à celles des parkings, ainsi que celles des services liés au tourisme telle la zone des lacs et des annulations diverses de locations de salles, de redevance de commerces, des droits de terrasses et des restaurants d'altitude, à d'autres pertes des revenus des services ;
- Alors que nous avons continué à rémunérer le personnel, lors du premier confinement ou, par la suite, lors du fonctionnement à demi effectif. Nous avons touché un acompte, mais ne connaissions même pas le montant total. Il a fallu faire un budget dans ces conditions...

Aussi, les perspectives d'économie ont été de plusieurs ordres, dans un contexte difficile :

- On a d'abord répondu aux questionnements incessants de l'Etat ;
- Nous avons déploré que l'aménagement du Clôt Enjaime n'avance pas. Nous devrions y parvenir, cette année ;
- Une priorité a été donnée à la remise en état du village suite aux dommages de l'hiver, et à l'amélioration du cadre de vie, plutôt que de se tourner vers de lourds investissements ;
- Maitrise des dépenses de fonctionnement et des consommations d'énergie ;
- Des investissements raisonnés et fléchés vers les projets subventionnés ;
- Nous n'avons pas touché à la fiscalité cette année, mais il faudra y songer bientôt, compte-tenu de ce qui a été présenté plus avant (impôts fonciers, taxe d'habitation sur les résidents secondaires...).

## Soutiens de l'Etat

Dans tous les cas, nous avons désormais connaissance de la dotation qui a été attribuée à la Commune par l'Etat, au titre de la « compensation Covid 2021 ». Elle s'élève à 828 016 €.

On trouvera, ci-après, le rappel des chiffres concernant les compensations « Covid » :

### Compensations Covid-19 pour la Commune :

- Dotation définitive 2020, perçue en 2021 = 352 642 €
- Dotation définitive 2021 = 828 016 € (105 793 € d'acompte, 722 223 € de solde)
- *A noter aussi : dotation Covid pour la Crèche : 4 725 €*

### Compensations Covid-19 pour les budgets annexes :

- Dotation 2020 pour Durancia Balnéo & Spa, perçue en 2021 = 49 932 €
- Dotation 2020 pour le Camping des Alberts, perçue en 2021 = 13 805 €

**Les résultats de l'exercice budgétaire 2022 seront corrects si l'on tient compte du fond de soutien versé par l'Etat (722 223 €, après 105 793 € d'acompte). Sans cet appui significatif, notre situation serait préoccupante. De fait, ils sont finalement porteurs d'espoirs, d'autant que la Communauté de Communes du Briançonnais fait perdurer la procédure qui doit permettre de ralentir la réduction drastique de l'investissement que nous avons initiée ces dernières années, appauvrissant le territoire et réduisant nos capacités de faire face à la concurrence (Fonds de Soutien et de Solidarité Territoriale instaurée en 2021).**

**Il manque encore à la Commune la perception de la subvention de l'Etat, résultant des dépenses supportées lors de la catastrophe naturelle du 1<sup>er</sup> août 2020, soit 102 450 €.**

Il convient également de rappeler l'aide de l'Etat concernant le « filet de sécurité » pour 2022, à savoir :

- Amortisseur d'électricité : 70 % du surcoût/2021 pris en charge par l'Etat ;
  - Point d'indice : 50 % du surcoût pris en charge par l'Etat.
- } *Sous réserve d'éligibilité au dispositif, au regard de plusieurs critères cumulés.*

## Les résultats du compte administratif 2022

### Fonctionnement : résultat = 1 713 757,67 €

|              |              |
|--------------|--------------|
| Recettes     | Dépenses     |
| 9 374 193,05 | 7 660 435,38 |

### Investissement : résultat = - 174 578,12 €

|               |               |
|---------------|---------------|
| Recettes      | Dépenses      |
| 13 768 328,72 | 13 942 906,84 |

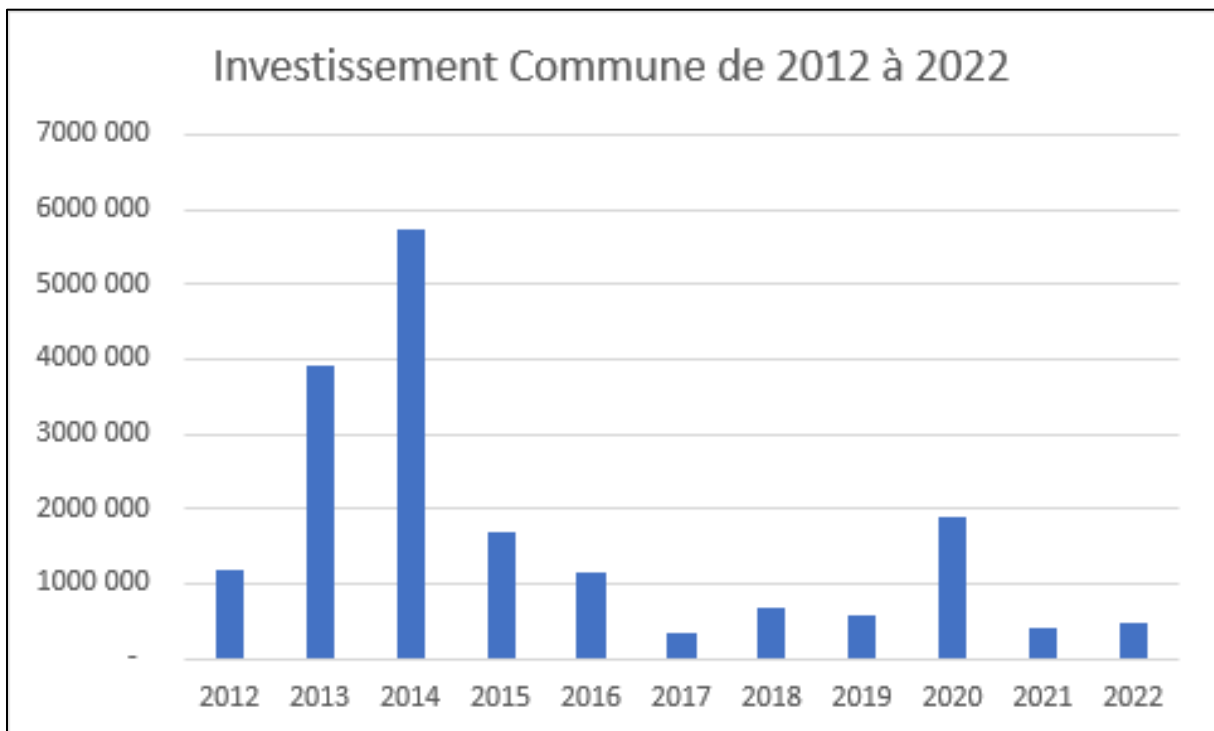
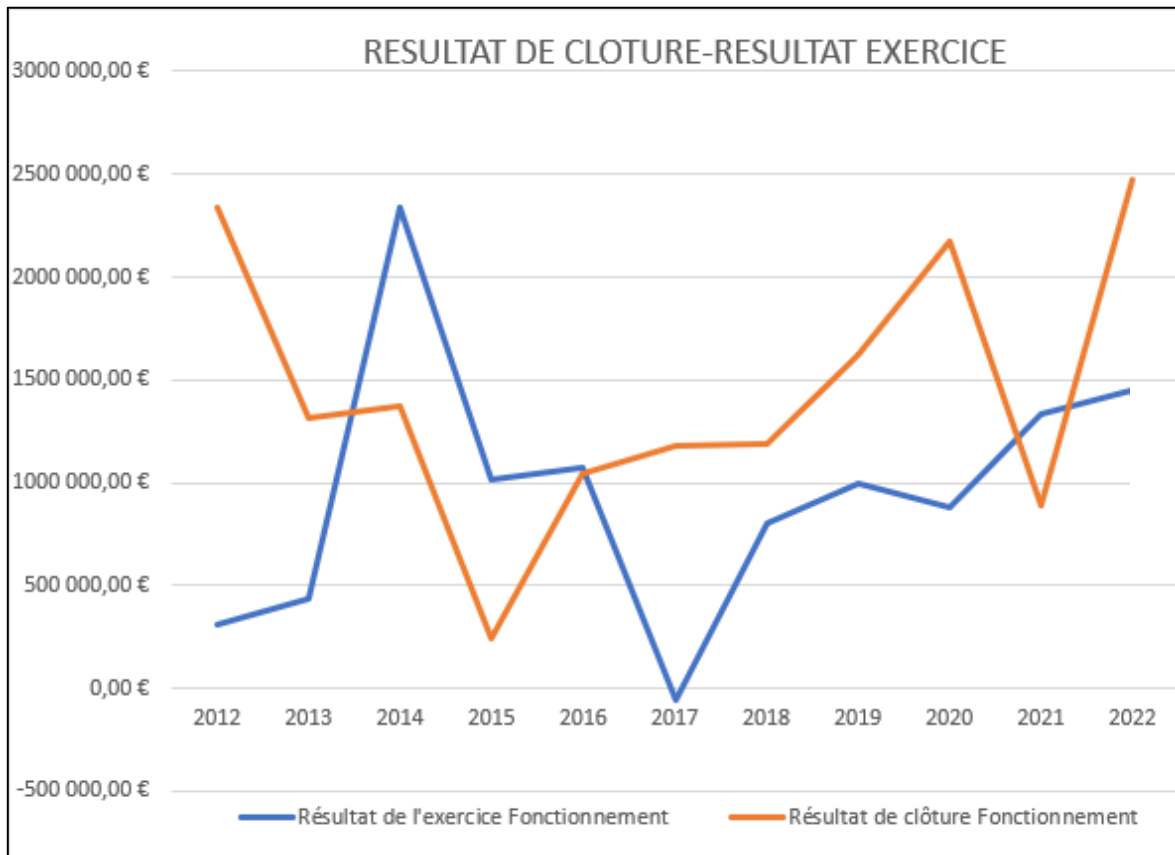
### Résultat facial de l'exercice 2022 :

**Fonctionnement : 1 713 757,67 (résultat 2022) + 761 383,87 (report année précédente) = 2 475 141,54 €**  
**Investissement : - 174 578,12 (résultat 2022) + 605 591,06 (report année précédente) = 431 012,94 €**

**Soit au total : 2 906 154,48 €**

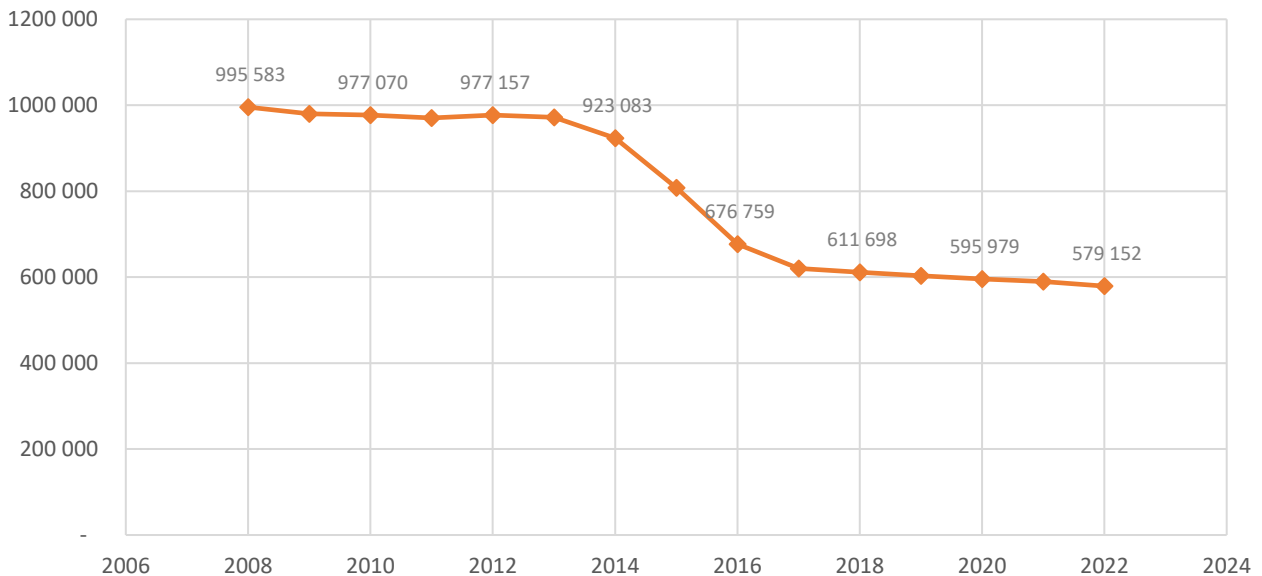


### Les différentes courbes d'évolution



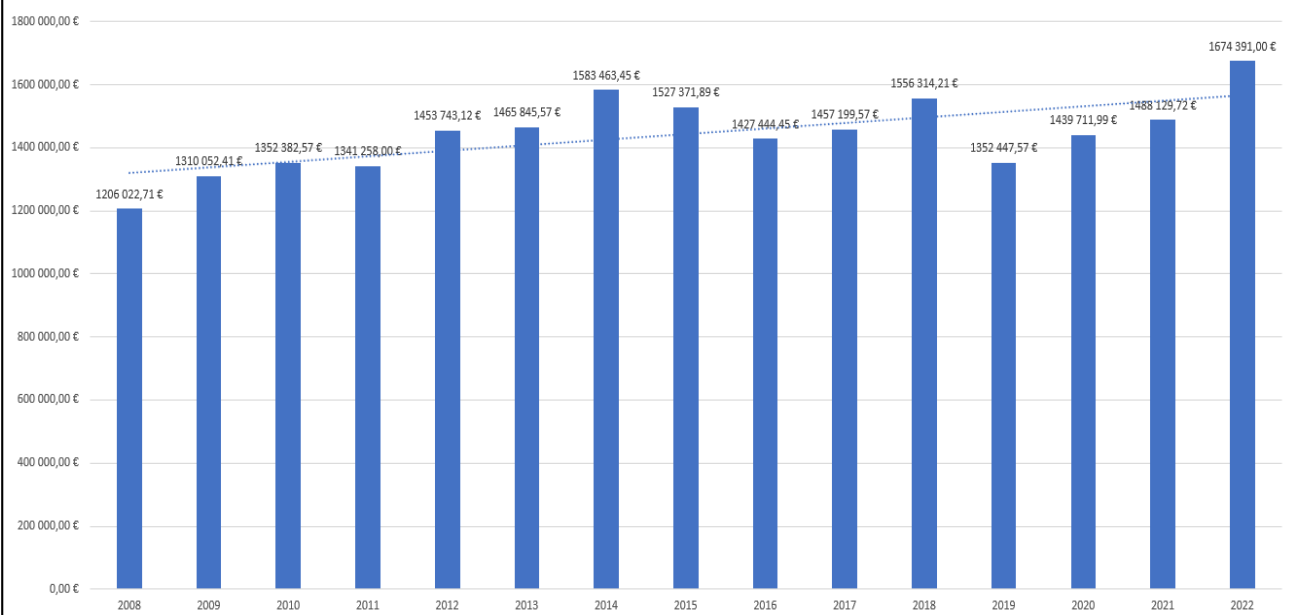
*NB : en 2020 figure l'achat de l'ancienne Gendarmerie*

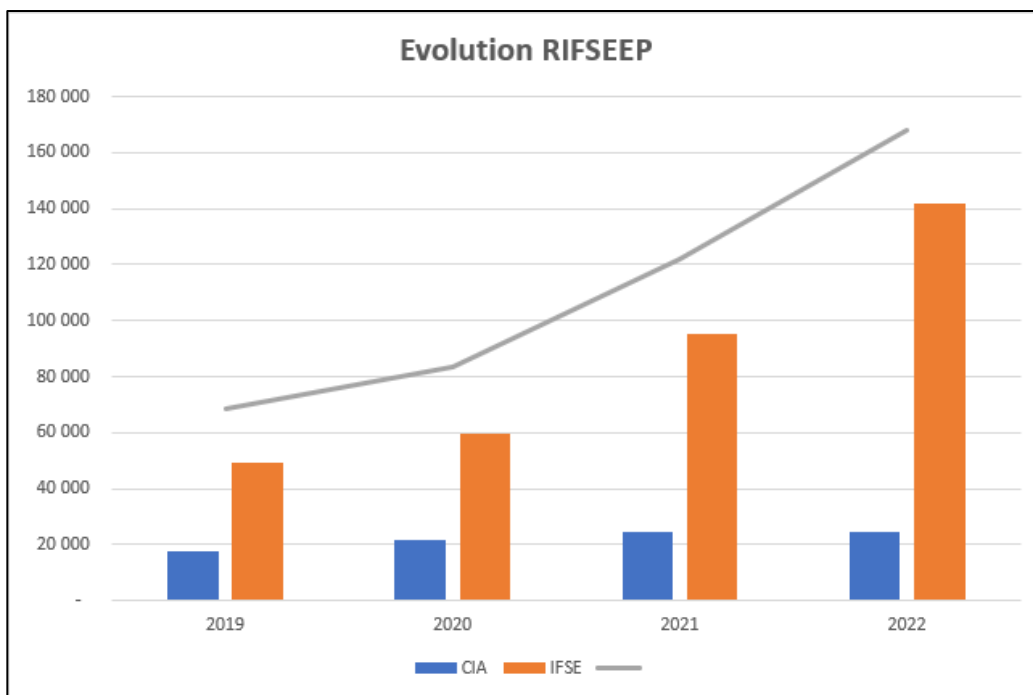
## EVOLUTION DGF 2008 À 2022



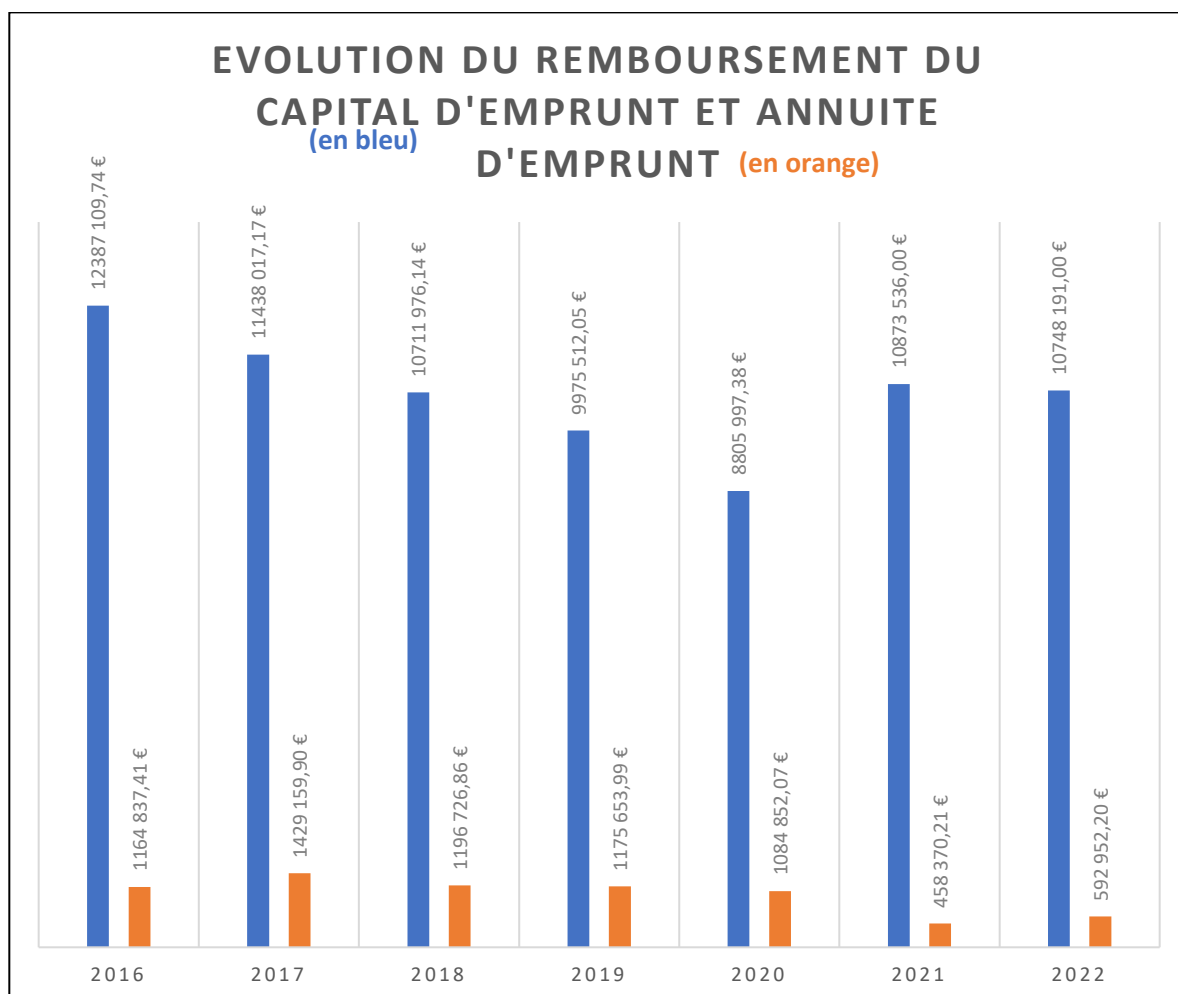
On mesure ici les pertes de ressources qui ont découlé de l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (- 416 431 € entre 2008 et 2022), laquelle a handicapé et continue d'affaiblir la gestion communale. Dans ces conditions, on n'évoquera pas le FPIC... D'autant qu'aujourd'hui, il est impossible de chiffrer les conséquences similaires qui découleront, à l'avenir, de la suppression de la taxe d'habitation. Il n'empêche que, sur le terrain, ces manques ne sont pas neutres dès lors qu'il est impossible de se fonder, pour demain, sur une hypothétique augmentation de la fiscalité afin de faire face aux responsabilités communales.

## EVOLUTION CHAPITRE DU PERSONNEL

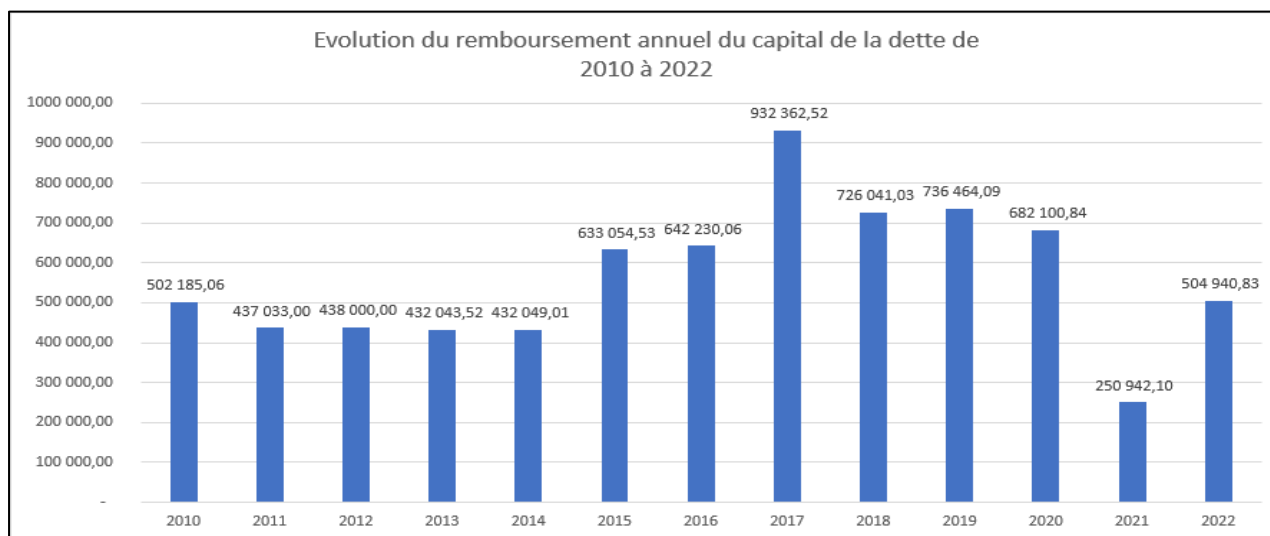
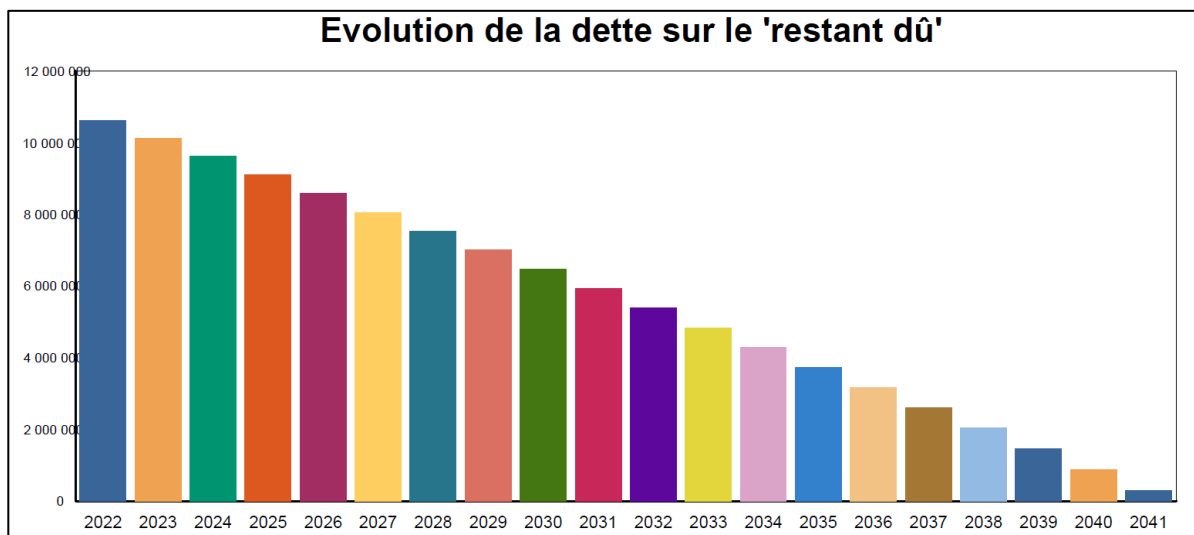




La masse salariale sera encadrée en 2023, en tenant compte des augmentations constatées. Il est à signaler, toutefois, que le poids du personnel représente environ 35 % des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui reste dans la norme, compatible avec les injonctions des Services de l'Etat. La moyenne nationale est de 45 %.



| EVOLUTION DE LA DETTE |               |            |           |       |                      |
|-----------------------|---------------|------------|-----------|-------|----------------------|
| Période               | Restant dû    | Capital    | Intérêts  | Frais | TOTAL                |
| 2022                  | 10 622 593,90 | 504 940,37 | 84 511,83 | 0,00  | 589 452,20           |
| 2023                  | 10 117 653,53 | 509 042,83 | 80 409,39 | 0,00  | 589 452,22           |
| 2024                  | 9 608 610,70  | 513 178,62 | 76 273,60 | 0,00  | 589 452,22           |
| 2025                  | 9 095 432,08  | 517 348,01 | 72 104,20 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2026                  | 8 578 084,07  | 521 551,27 | 67 900,95 | 0,00  | 589 452,22           |
| 2027                  | 8 056 532,80  | 525 788,69 | 63 663,53 | 0,00  | 589 452,22           |
| 2028                  | 7 530 744,11  | 530 060,52 | 59 391,69 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2029                  | 7 000 683,59  | 534 367,08 | 55 085,13 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2030                  | 6 466 316,51  | 538 708,62 | 50 743,60 | 0,00  | 589 452,22           |
| 2031                  | 5 927 607,89  | 543 085,43 | 46 366,78 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2032                  | 5 384 522,46  | 547 497,78 | 41 954,42 | 0,00  | 589 452,20           |
| 2033                  | 4 837 024,68  | 551 946,02 | 37 506,19 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2034                  | 4 285 078,66  | 556 430,38 | 33 021,83 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2035                  | 3 728 648,28  | 560 951,17 | 28 501,03 | 0,00  | 589 452,20           |
| 2036                  | 3 167 697,11  | 565 508,70 | 23 943,52 | 0,00  | 589 452,22           |
| 2037                  | 2 602 188,41  | 570 103,25 | 19 348,95 | 0,00  | 589 452,20           |
| 2038                  | 2 032 085,16  | 574 735,13 | 14 717,08 | 0,00  | 589 452,21           |
| 2039                  | 1 457 350,03  | 579 404,65 | 10 047,55 | 0,00  | 589 452,20           |
| 2040                  | 877 945,38    | 584 112,10 | 5 340,11  | 0,00  | 589 452,21           |
| 2041                  | 293 833,28    | 293 833,28 | 892,82    | 0,00  | 294 726,10           |
|                       |               |            |           |       | <b>11 494 318,10</b> |



Enfin, notre capacité de désendettement est correcte, puisqu'elle se situe aux alentours de 9 années.

En opérant une renégociation de la dette, la Commune de Montgenèvre a vu son taux d'annuité d'emprunt diminuer, du fait d'un taux d'intérêt moindre, passant de 6,75 % pour le plus haut à un taux unique de 0,81 %, procurant ainsi des marges de manœuvre pour amortir la crise économique, et préserver une certaine capacité d'investissement opérante, malgré une augmentation du capital à rembourser (cf. délibération n°29 Bis du Conseil Municipal du 18 mars 2021).

La dette, qui reste raisonnable au regard du patrimoine communal, est stabilisée après la négociation avec le Crédit Agricole :

- Principe de prudence respecté ;
- Aucun changement de méthode (économies drastiques à respecter) ;
- Recherche d'une fourniture de prestations identiques (qualité de l'offre touristique) ;
- Diminution du niveau des charges de fonctionnement, accompagnant la baisse des produits quand c'est nécessaire.

Enfin, notre capacité de désendettement est correcte, puisqu'elle se situe aux alentours de 9 années.

### Les autres comptes administratifs en 2022

#### - **Budget du Clôt-Enjaime :**

- Fonctionnement : -- €
- Investissement : - 10 495 € (résultat de clôture après report : 537 802,67 €)

L'Assemblée Générale des propriétaires du 13 février 2023 a permis d'officialiser la nouvelle mosaïque foncière du lotissement. Chaque propriétaire a fait don de 20 % de la surface de sa parcelle d'origine, en vue de sanctuariser le papillon « Apollon » et de créer des espaces qui lui seront dédiés. Nous rappelons que le potentiel économique de la Station a besoin de cet aménagement, tandis que les besoins sociaux méritent également d'être satisfaits, compte-tenu des difficultés de recrutement (fidélisation) et des besoins en termes d'ingénierie (recrutement de personnels qualifiés, de saisonniers...).

#### - **Budget de l'Eau :**

- Fonctionnement : 3 241,10 € (résultat de clôture après report : 106 102,80 €)
- Investissement : - 51 671,37 € (résultat de clôture après report : 326 233,59 €)

Il est à rappeler que la Commune a réalisé en 2021 les travaux de mise aux normes du Lac du Moulin de la Folle (remplacement de la géomembrane), obligatoires pour assurer la qualité de l'eau potable. La réception des travaux a eu lieu en septembre 2022.

#### - **Budget du Camping :**

- Fonctionnement : 64 884,73 € (résultat de clôture après report : 222 264,78 €)
- Investissement : 26 337,15 € (résultat de clôture après report : 191 756,27 €)

On note la bonne santé financière et budgétaire du Camping, dont nous allons prévoir l'amélioration des installations à partir de 2023 (création de deux cabanes dans les arbres, pour faire de la location saisonnière à la semaine, et parfaire encore le chiffre d'affaires, notamment en hiver -isolation-).

#### - **Budget du Cros Lateron :**

- Fonctionnement : -- €
- Investissement : 2 458,50 €

La question se pose de la légalité du maintien de ce budget.

- **Budget du Centre Balnéo & Spa Durancia :**

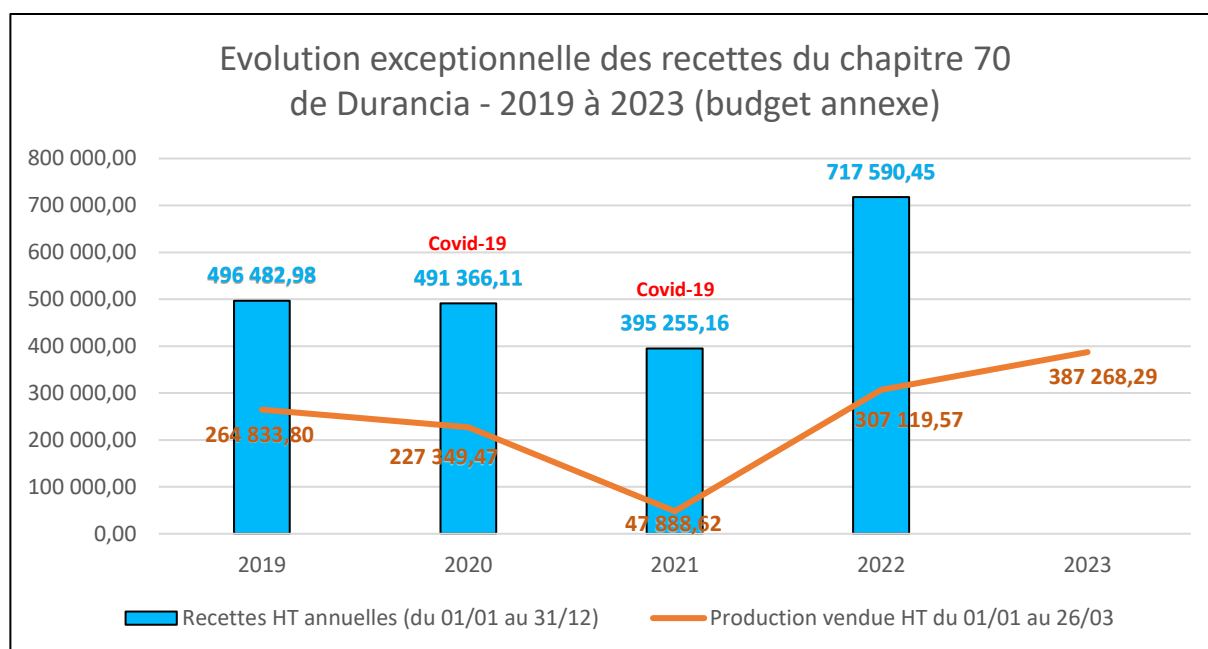
- Fonctionnement : 24 373,45 € (résultat de clôture après report : 188 689,39 €)
- Investissement : 29 052,98 € (résultat de clôture après report : - 16 518,71 €)

Dans ces comptes apparait la subvention d'équilibre versée par la Commune. Elle était de 132 000 € pour 2021, et elle n'avait pas été dépassée en fonction des résultats encourageants obtenus. Pour l'année 2022, aucune subvention n'était prévue, et nous avons la satisfaction de pouvoir dire que le budget de Durancia n'en a pas eu besoin !

En effet, le spic « Durancia Balnéo et Spa » présente, en 2022, un compte administratif en équilibre sans nécessiter d'appel à une subvention d'équilibre de la Commune.

Cette réussite est due à un chiffre d'affaires en progression, record en 2022, à notre persévérance, au travail accompli, et à un peu de patience... Ce potentiel est indispensable à l'écosystème de Montgenèvre, car il enrichit l'offre touristique. Cette offre avait besoin du soutien de la clientèle locale, tandis que l'exploitation devait être mieux adaptée au profil de la fréquentation endémique.

Le graphique, ci-dessous, présente l'évolution du chiffre d'affaires de Durancia (recettes du chapitre 70 « vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises »), depuis 2019, **date de création du budget annexe – régie directe, avec le Maire : ordonnateur, la Coordinatrice : régisseuse et le Trésorier de Briançon : comptable public :**



Les études et la construction de Durancia ont été, au fil des années, autant de bonnes raisons de porter un jugement défavorable relatif à cet aménagement. Il représentait pourtant le fleuron de la diversification de l'offre touristique, que les plus hautes autorités de l'Etat appelaient de leurs vœux, ainsi que les collectivités départementales et régionales. En effet, il s'agit encore aujourd'hui de réfléchir et de positionner nos Stations, dont celle de Montgenèvre, dans un contexte de préservation de l'environnement, ainsi que de la réduction de l'empreinte carbone de nos activités. Il va sans dire que les questions budgétaires, et notamment celles du subventionnement de l'exploitation, étaient au cœur des griefs auxquels nous avons eu à faire face. Pourtant, la Commune n'était pas l'exploitant direct de l'installation, tant durant la période d'Equalia (DSP de janvier 2015 à décembre 2016) que dans celle de la Régie Autonome à personnalité morale et à autonomie financière (décembre 2016 à décembre 2018), dont les libertés tant en termes d'emploi qu'en ce qui concerne les créneaux d'ouverture ont conduit à des déficits réitérés.

Par conséquent, il s'agit désormais de tirer les enseignements, pour ne plus reconduire les termes de l'échec.

Depuis la mi-décembre 2018, cette structure de gestion a cédé la place à celle d'une régie directe, exploitée via un budget annexe, dont le Maire est désormais l'ordonnateur. Il est bien évidemment, sous l'égide du Conseil Municipal, celui qui gère non seulement le Centre Balnéo & Spa, le Fitness, mais également assume la responsabilité publique au travers de la collaboration avec le Café de l'Eau et le Bar du Golf, sans oublier le salon de coiffure.

C'est bien dans cette configuration que nous avons réussi ce qui était prévu initialement, à savoir faire coïncider les objectifs avec les résultats commerciaux, sans méconnaître l'indispensable durée de lancement et de maturation d'une nouvelle activité commerciale, quelle qu'elle soit.

Aujourd'hui, il suffit d'analyser l'histogramme ci-dessus pour mieux comprendre l'inversion de tendance que reflète notre résultat de 2022. De tels résultats sont dus :

- A une hausse constante du chiffre d'affaires et à l'amélioration de l'offre (diversification des activités, politique de communication, amélioration de l'accueil, restructuration de la boutique Nuxe et approfondissement du partenariat avec la marque...);
- A une réduction des frais de fonctionnement :
  - o Optimisation des effectifs,
  - o Réduction des périodes d'ouverture en favorisant les périodes de fréquentation
  - o Diminution des consommations d'énergie, point qui sera encore amélioré dans le cadre de notre collaboration avec Territoire d'Energies 05 (hydrogène...);
- A l'ouverture des services annexes, puisque Durancia fonctionne, pour la première fois, en configuration optimale (balnéo, bien-être, spa, boutique, fitness, restaurant, bar, coiffeur...). Les conventions d'AOT avec le Café de l'Eau et le Bar du Golf ont par ailleurs été renouvelées, et l'accès à ce-dernier a été sécurisé et amélioré.

A l'avenir, le dispositif mis en œuvre viendra confirmer les excellents résultats ci-dessus, et mettre un terme à l'image négative dont souffrait l'établissement, pour lui permettre, désormais, de jouer son véritable rôle dans l'écosystème de notre Station. Nous avons simplement perdu quelques années d'exploitation dues à des rumeurs successives et orchestrées.

Vous le savez, Durancia connaît également la mise en place d'une nouvelle exploitation, qualifiée par l'utilisation de l'hydrogène décarbonée. Ces travaux vont être conduits sous l'égide de Territoire d'Energie des Hautes-Alpes (SyME 05). Il est attendu la promotion d'une nouvelle image dans le domaine de réduction de l'énergie consommée, et la réduction de l'empreinte carbone de la Station. Un bâtiment de cette nature, bien géré dans le temps, doit être conçu et administré autour de la gestion de l'énergie, que ce soit sur la distribution électrique ou sur les fluides, pour s'assurer qu'il soit le plus autonome possible énergétiquement, avec la consommation la plus juste.

Au-delà, l'offre sera encore améliorée grâce à la dernière AOT signée pour le Bar du Golf :

- Réaménagement du Bar du Golf par le concessionnaire (à partir d'avril 2024) ;
- Création d'une terrasse ouverte sur l'extérieur ;
- Mise en place de nouveaux filets de protection du Golf (practice) ;
- Signature d'un partenariat avec le Golf et AIMG.

L'objectif du budget de Durancia Balnéo & Spa est clair : poursuivre à l'avenir les excellents résultats enregistrés en 2022.

\*\*\*

En termes d'occupation (voir G2A), la saison est conforme aux années précédentes. Mais le mois de janvier s'est révélé remarquable, avec des semaines complètes et des week-ends relativement chargés.

Les raisons les plus notables peuvent être :

- Diversification des animations et événements ;
- Un report de clientèle des Alpes du Nord, compte-tenu du très bel enneigement chez nous ;
- Un report d'une clientèle des stations de vallées faiblement enneigées ;
- La première semaine de janvier accueillait, cette année, les vacances belges.

Enfin, il y a eu une belle dynamique avec la venue des champions mondiaux du ski avec les équipes de France, d'Italie, de Slovénie, de Norvège et des Etats-Unis. Les athlètes étaient tous venus du fait de nos conditions d'enneigement pour s'entraîner sur le stade du Prarial, et préparer les mondiaux de ski.

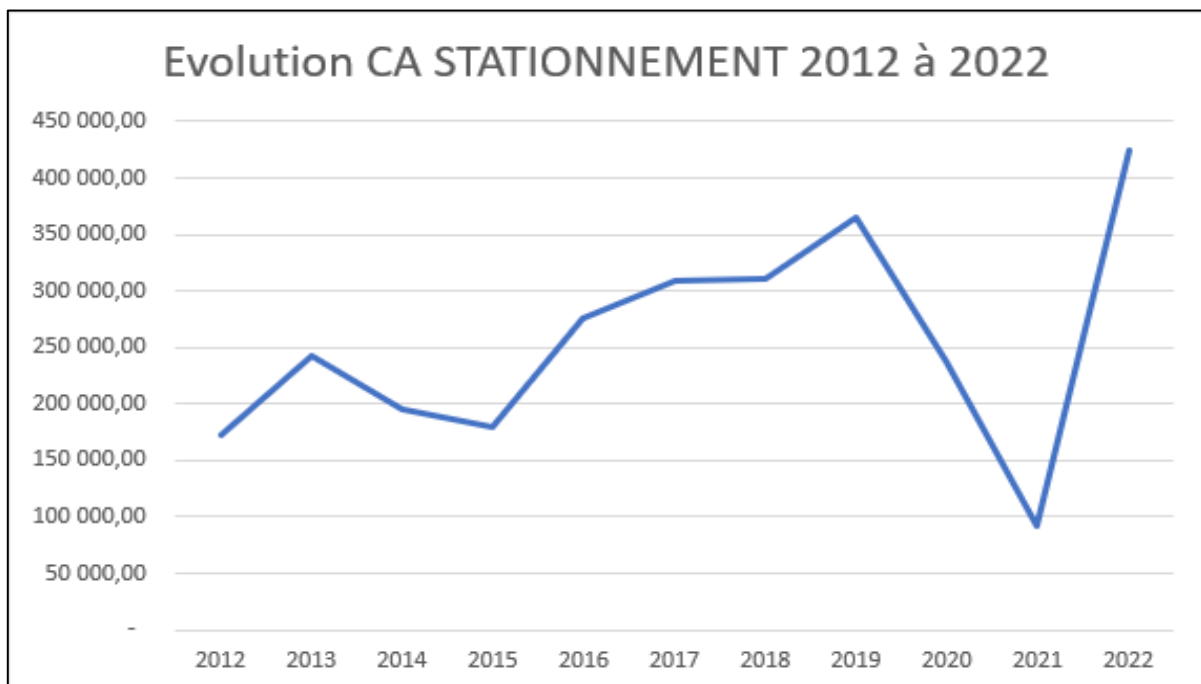
Il y en a encore d'autres belles manifestations, avec notamment :

- Les Etoiles d'OR de l'ESF (près de 900 participants) ;
- Et tout bientôt la Mille Pattes.

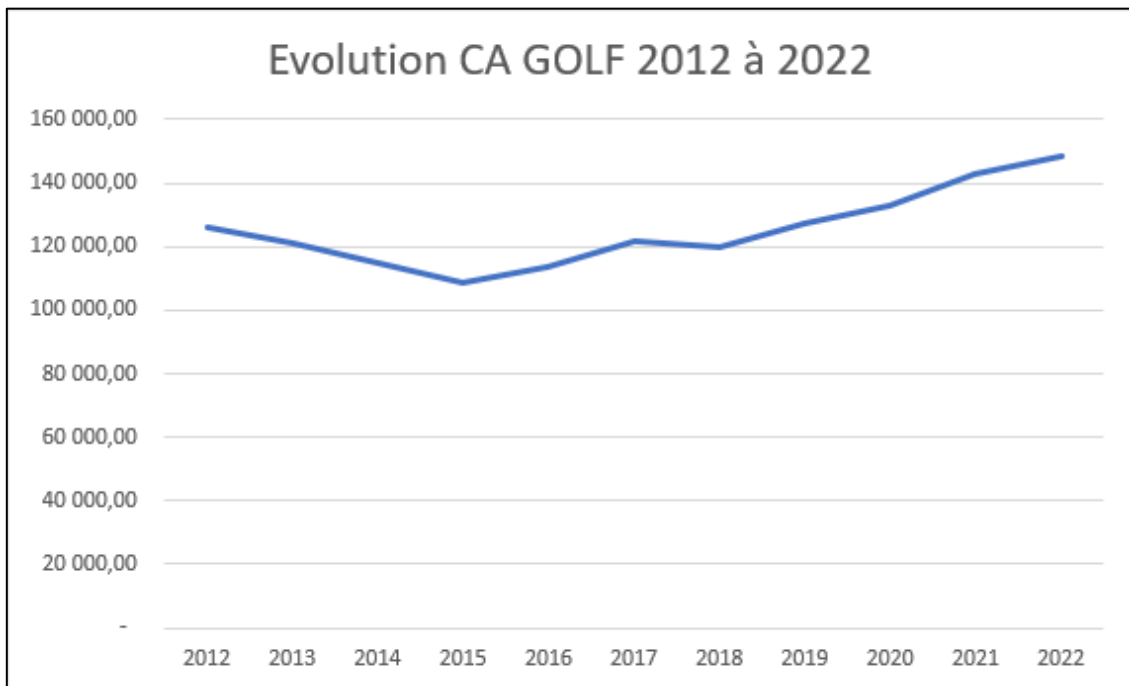
Enfin, plusieurs chutes de neige sont actuellement de bon augure pour les vacances de mars, et elles vont permettre à nos clients de se projeter favorablement pour venir à Montgenèvre skier jusqu'à la fin de la saison.

\*\*\*

Quant au Golf et au Stationnement, dont les résultats sont inclus dans les chiffres du budget principal, on trouvera ci-après une courbe d'évolution de leurs chiffres d'affaires respectifs, de 2012 à 2022 (HT) :







Il est à venir une modification essentielle de la morphologie du Golf, en raison de l'aménagement de la retenue collinaire de la RARM, dès la fin de l'hiver. En effet, le trou n°5 sera complètement recouvert de déblais, tandis que les trous n°4 et 6 seront aussi touchés. Pour ce qui concerne le trou n°9, il sera doublé pour permettre de jouer encore 9 trous cet été.

Dans le même temps, il est à prévoir une modification essentielle sur le parcours du Golf, dans un projet architectural intégré et robuste adapté à la fonction de l'espace dédié. Comme il y aura lieu également d'adapter les filets du practice pour protéger la terrasse du Bar du même nom.

Au-delà, l'offre sera encore améliorée grâce à la dernière AOT signée pour le Bar du Golf, situé dans Durancia :

- Réaménagement du Bar du Golf par le concessionnaire (à partir d'avril 2024) ;
- Création d'une terrasse ouverte sur l'extérieur ;
- Mise en place de nouveaux filets de protection du Golf (practice), pour protéger la Terrasse ;
- Signature d'un partenariat avec le Golf et AIMG.

## B – Le budget prévisionnel 2023

L'introduction au débat préparatoire à nos différents budgets est l'occasion de situer notre Commune dans une trajectoire budgétaire qui a retrouvé son caractère homogène, de comparer ses grands équilibres avec les autres Stations de même niveau et enfin, d'analyser les éléments réglementaires impactant sa construction : nous n'avons pas pu augmenter la taxe d'habitation des résidents secondaires (décret reporté à 2024), la DGF continue de baisser (nous sommes dans l'espoir d'une concrétisation des dernières annonces, qui font état d'un arrêt de la baisse), le transport a été délégué sans que les effectifs ne baissent, augmentation du point d'indice...

L'année 2023 sera marquée par des éléments de contexte majeurs. Les impacts directs et indirects du conflit en Ukraine qui, depuis février 2022, au-delà des drames humains, secoue les équilibres géostratégiques, influent sur les marchés, notamment celui de l'énergie. Des négociations vont être entreprises, par le biais de Territoire d'Énergie 05, visant au recrutement d'un nouveau fournisseur d'électricité, et sinon, il faudra renégocier le contrat avec EDF, signé en commun avec la RARM. De surcroît, sous l'égide de Mme la Directrice Générale des Services, le dispositif de l'Etat relatif à « l'amortissement électricité », la dotation anti-inflation également appelée « filet de sécurité 2022 » (sous réserve d'éligibilité) et les autres dotations spécifiques de l'Etat seront strictement étudiés, pour bénéficier de toutes les aides.

Le contexte national et international rend, cette année encore, l'exercice de préparation budgétaire particulièrement délicat. Il conviendra de minimiser les conséquences d'un « effet ciseau » qui surviendra sans doute en 2023, et de maintenir les excellents ratios soulignés dans les résultats de la saison estivale 2022. Toutefois, la sensibilité momentanée de nos comptes, alors que nous n'avons touché que des acomptes jusqu'en fin d'année 2022, nous conduit à adopter une programmation budgétaire prudente et pragmatique, en continuant à déployer un programme d'investissements redevenu ambitieux, tout en contenant nos dépenses de fonctionnement.

A ce titre, la masse salariale sera encadrée, après les hausses prescrites par l'Etat au niveau du RIFSEP (CIA, IFSE, point d'indice...), en tenant compte des augmentations constatées dans les graphiques précédents, heureusement corrélées à des hausses bienvenues de chiffre d'affaires (poids du personnel : environ 35 % des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui reste dans la norme, compatible avec les injonctions des Services de l'Etat. La moyenne nationale est de 45 %). Le contexte social est lui aussi délicat : la réforme des « 1607 heures » a entraîné, pour les agents, la perte de leurs jours d'ancienneté, des « jours mobiles » ... Ce qui a provoqué des demandes d'augmentation salariales, ou de compensations en nature (monétisation du CET, augmentation du nombre de tickets restaurants, nécessitant une hausse de la subvention attribuée au COS...).

Dans tous les cas, les transitions énergétique, écologique et économique bouleversent actuellement l'écosystème de la montagne, et nous nous y préparons.

### Budgets prévisionnels 2023

- **Budget principal :**

- Fonctionnement : 7 060 000 € (recettes et dépenses)
- Investissement : 3 630 000 € (recettes et dépenses)

*Il faut avoir ici à l'esprit le report des dépenses engagées en fin d'année 2022, mais non encore honorées à ce jour.*

- **Budget de l'Eau :**
  - Fonctionnement : 575 000 €
  - Investissement : 920 000 €
  
- **Budget du Centre Balnéo & Spa Durancia :**
  - Fonctionnement : 873 600 €
  - Investissement : 116 000 €
  
- **Budget du Camping :**
  - Fonctionnement : 415 000 €
  - Investissement : 338 200 €
  
- **Budget du Clôt-Enjaime :**
  - Fonctionnement : 537 799,67 €
  - Investissement : 537 799,67 €

Nous espérons énormément arriver à conclure, sous l'autorité des Services de l'Etat, les modalités légales et réglementaires concernant l'officialisation de la mosaïque foncière, assortie de l'arrêté dérogatoire de M. le Préfet des Hautes-Alpes. Dans ce contexte, nous lancerions au printemps les marchés de travaux à l'initiative de la Commune.

Nous comptons beaucoup aussi sur la vente de l'ancienne Gendarmerie pour voir bâtir un complexe hôtelier haut de gamme, assorti, à l'initiative de la Commune, de la construction d'une vingtaine d'appartements à l'usage tant des saisonniers que des habitants principaux. La population n'augmente plus, il faut inverser la tendance, car c'est l'âme du pays et son attractivité qui s'en vont. Cette forme de dépeuplement résulte notamment de la disparition continue des services publics (douanes, gendarmerie...), et bientôt d'autres encore, qui inquiète la population et l'incite à rejoindre Briançon et les villages alentours. Au bilan, nous manquons de personnels dans toutes les activités publiques sociales (crèche, garderie...), économiques (parkings, camping-cars, déneigement...), touristiques (Durancia, Remontées Mécaniques...), techniques (DST...) et de service (Personnels de Gendarmerie et de Police). Dans ce contexte, nous espérons que les candidats veilleront à l'intégration, dans la réalisation de ce complexe, d'énergies renouvelables dans leurs propositions. Par ailleurs il conviendra de phaser la construction, car il sera impossible de le mener entre novembre et avril.

Si l'initiative publique affiche son dynamisme, celle privée n'est pas en reste :

- « Le domaine des Ours » au Passau du Francou (Olive) ;
  - Didier GIRARD construit 3 gros chalets sur le site du Crystal, « abandonné » par Dominique BERARD ;
  - Le cabinet L&L projette de construire un établissement 5 étoiles sur le font de neige ;
  - Aménagement d'une patinoire synthétique en lieu et place de celle en glace, utilisée actuellement...
- **Budget du Cros Lateron :**
    - Fonctionnement : 2 458,50 €
    - Investissement : 2 458,50 €

## Présentation des investissements à initier en 2023 et à réaliser d'ici 2025

La priorité de la Commune de Montgenèvre en termes d'investissement est la réorganisation des services publics avec, dans l'ordre :

- 1) Installation de l'OT dans l'Espace Prarial, avec optimisation énergétique du bâtiment (verrière face nord et sas face sud). Les travaux doivent être finis en début d'hiver 2023-2024 ;
- 2) Création de la nouvelle Mairie sur l'emprise de l'ancien OT + destruction des ST ;
- 3) Création d'un espace dédié aux Services Techniques (à affiner : entrepôt derrière Clavière ou ancienne STEP, à détruire -discussions en cours avec la Com Com du Briançonnais-).

Il faut également avoir à l'esprit la création du Centre de Préparation VTT, avec la RARM, dans la perspective des JO de PARIS 2024, avec Briançon (Escalade) et l'Argentière canoë/kayak. Certes nous sommes loin de Paris, mais nous pouvons proposer des stages et des séjours régénérants en altitude très en amont des Jeux. De surcroît, nous avons un savoir-faire dans les compétitions sportives nationales et européennes de VTT. A travers le sport et nos athlètes, c'est l'image de notre Station et de notre Région qui rayonne dans le monde entier.

Autres priorités pour 2023 : opérations subventionnées, opérations permettant des gains financiers (hausse du CA ou réduction des frais de fonctionnement), opérations dont les subventions arrivent à échéance :

- ❖ Budget du Clôt-Enjaimé : démarrage des travaux de VRD (reste sur le budget + vente des terrains). **Caducité du Permis d'Aménager = 11 décembre 2023**
- ❖ Budget de l'Eau : mise en conformité des captages d'eau potable (225 000 € HT) + changement des compteurs
- ❖ Budget du Camping : création de deux cabanes dans les arbres (192 000 € HT, sub 79 %)
- ❖ Budget principal de la Commune :
  - Travaux à l'Espace Prarial : bureaux OT et optimisation énergétique (311 170 € HT, sub 80 %) + maîtrise d'œuvre archi Rovagna (9 585 € HT)
  - Aménagement de la nouvelle mairie : lancement du concours d'architecture et des études, pour être opérationnels dès 2024.
  - Aménagement du Lac des Alberts (435 000 € HT, sub 80 %) + mission archi Rovagna 5 400 € HT
  - Création d'un mini-Golf + arrosage du Compact (91 937 € HT, sub 79 %)
  - Aménagement du stade de foot (113 388,07 € HT, sub 72 %)
  - Modernisation du Parking de l'Aire des Camping-Cars (60 549 € HT, sub 80 %)
  - Signalétique du Chemin de l'Eau, du Patrimoine et de l'Histoire (21 740 € HT, sub 30 %)
  - Goudronnage et marquage au sol du Chemin de l'Eau, du Patrimoine et de l'Histoire (98 649,40 € HT, sub 50 %)
  - Rénovation énergétique de l'Ecole Marius Faure (100 000 € HT, sub 65 %)
  - *Projet porté par la CCB : aménagement aux Alberts de la « Via Clarée » (voie verte de Névache à Briançon). Ce sera un vrai outil touristique, et l'itinéraire est à affiner avec le concours de la CCB.*

A partir de là, il convient de définir quel autofinancement de 2022 est reporté en 2023 pour définir plus précisément nos capacités d'investissement cette année (nous savons qu'il sera positif, sans connaître exactement son montant). Dans tous les cas, il sera significatif, d'autant que la liste des projets présentés est évocatrice d'autres ressources restant en suspens, mais qui devraient permettre d'investir plus massivement :

- Versement de la compensation « catastrophe naturelle » par l'État (102 450 €)
- Vente de l'ancienne Gendarmerie (attribution lors du Conseil Municipal de fin mars avec décision modificative du budget pour intégrer la recette, estimée à 3 000 000 €)
- Vente des terrains du Clôt-Enjaime (estimée à 4 500 000 €)
- Remboursement des frais déjà avancés par la Commune par les propriétaires du Clôt-Enjaime (588 623,44 €)
- Fiscalité : revalorisation des bases fiscales locatives, indexées sur l'inflation. 7.1 % attendus qui engendreront une hausse de la taxe foncière sans toucher au taux.
- Une recette de la taxe de séjour en hausse (réorganisation des services avec un pool régies).
  - Au total, environ 3 millions d'euros de recettes sur le budget principal ;
  - Environ 5 millions d'euros de recettes sur le budget du Clôt-Enjaime.

On voit ici que les ressources attendues sont énormes, et qu'elles vont permettre de couvrir d'autres investissements parmi la liste ci-après.

#### Autres projets chiffrés :

- Modernisation numérique (liaison fibre du Chalet des Songes, affichages digitaux...) : 63 491 € HT, sub 80 %
- Fin de la signalétique du village (parkings + Route d'Italie + rues « hautes ») : 15 000 € HT, sub 60 %
- Fin de l'adressage de la Commune (plaques de nom de rue) : 12 698,08 € HT, sub 60 %
- Réfection de la promenade piétonne du Front de Neige : 396 000 € HT, sub 80 %
- Travaux de réfection de l'Ecole Marius Faure (bardage et toit) : 32 452 € HT, sub 30 %
- Travaux de sécurisation sur le restaurant d'altitude « Les Anges » (escalier, balcons...) : 44 092,20 € HT, sub 30 %
- Empierrement des D.S.E. (moloks) : 153 000 € HT, sub 30 %
- Empierrement du mobilier urbain et du muret de la RN94 : 20 000 € HT, sub 30 %
- Réhabilitation du petit patrimoine communal : 39 348,63 € HT, sub 65 %
- Investissements pour la Crèche : 15 000 € HT, sub 49 %
- Eléments chiffrés pour les Services Techniques (bétonnière, barrières Vauban...)
- Eléments chiffrés pour Durancia en deux catégories, « urgent » et « à prévoir »

#### Autres projets non chiffrés :

- Vidéoprotection (sub 60 %)
- Bornes de recharge pour véhicules électriques (aux Alberts)
- SyME 05 : remplacement éclairage public par des leds
- SyME 05 : enfouissement des lignes aériennes
- SyME 05 - Convention SAGE : économies d'énergie à Durancia
- SyME 05 - Convention SAGE : économies d'énergie à Jean Gabin et Espace Prarial
- SyME 05 : diagnostic énergétique du Camping des Alberts
- Remplacement des véhicules communaux...

Assortis d'une réflexion sur l'adaptation de la Station de Montgenèvre, par des investissements communaux portant sur :

- La création d'une esplanade herbée, ouvrant sur le Front de Neige en hiver et sur le Front de Golf en été, visant à la suppression du stationnement des voitures tel qu'il est aujourd'hui, pour abriter 600 places de parking, assorties d'une station de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du projet de la Commune relatif à la protection de l'environnement ;
- Inscription au SCoT du Briançonnais d'une extension de la tranchée couverte actuelle, en vue de prolonger celle-ci, côté italien jusqu'à la PAF, et côté français jusqu'au quartier de Clôt-Enjaime.
- En complément de l'Obélisque : confortement du parc de logements à l'usage des permanents et des saisonniers, par des achats diffus dans le village actuel (ex : droit de préemption sur un appartement à l'Arzerier), dans le complexe touristique de l'ancienne Gendarmerie (une vingtaine d'appartements dédiés à la Commune par l'acquéreur), ainsi que dans le Clôt-Enjaime. Ces perspectives s'inscrivent dans la convention passée avec l'Etat, concernant le logement des saisonniers, au sujet duquel une réunion de travail aura lieu au mois d'avril.

Notons également que toutes les composantes de l'écosystème touristique de la Station sont déjà tournées vers la saison d'été 2023. Comme chaque année, l'offre sera complète et élargie : Bike Park VTT, Balnéo & Spa, Fitness, Golf, Espace Trail 3000, randonnées, tennis, jeux dans les arbres...

Au-delà des animations et événements propres à Montgenèvre, il est à signaler également, sur la partie italienne de la Voie Lactée, la tenue du championnat du monde de trial (23 et 24 juillet) ou encore celle de E-bike -VTT électrique- (29 et 30 juillet).

\*\*\*

### Réunion de la Commission des Finances

Une réunion de la Commission des Finances a eu lieu en Mairie le 9 mars 2023, pour s'entendre sur la faisabilité de ce programme, et définir l'ordre des priorités à mettre en œuvre. Les élus se sont accordés pour sanctionner favorablement le listing des projets développé ci-dessus.

Ce programme a été réexaminé lors de la réunion de travail du Conseil Municipal, laquelle a eu lieu le 13 mars 2023, et lors de la séance officielle du 16 mars 2023.

Préalablement à cette Commission des Finances, les Services de l'Etat ont été informés des objectifs de la Commune de Montgenèvre, lors de la visite de Madame la Sous-Préfète de Briançon, à l'Espace Jean Gabin, le 9 février dernier.

Plusieurs sujets ont été principalement évoqués :

- L'aménagement du quartier de Clôt-Enjaime ;
- L'instruction visant au remplacement du Télésiège du Rocher de l'Aigle ;
- La modernisation numérique de la Station ;
- La politique de réduction des consommations d'énergie et de préservation de l'environnement ;
- La diversification de l'offre, avec une visite du Centre Balnéo & Spa Durancia notamment.

## CONCLUSION

De fait, si le budget prévisionnel 2022 a été respecté, les résultats de l'année 2022 ont été contraints, d'autant que les dotations globales de fonctionnement de l'Etat ont continué de diminuer, et la communication du solde de la compensation « Covid » 2021 n'est intervenue que durant les derniers jours de l'année 2022 (pour rappel : 722 223 € de solde après 105 793 € d'acompte).

En 2022, globalement, nous avons poursuivi la réduction de nos investissements, pour reconstituer de la trésorerie. Nous avons aussi décidé de lever le pied en fonctionnement, en tenant compte de ce qui suit : il s'agissait de conclure sur la crise économique que nous avons traversée, en lien avec la crise sanitaire mondiale inédite qui venait de frapper notre planète depuis 2020, aujourd'hui encore aggravée par l'augmentation des énergies et les conséquences de la guerre Russie/Ukraine au plan alimentaire...

Par ailleurs, la réforme de l'Etat sur le régime indemnitaire des agents a fait exploser la masse salariale.

C'est bien en 2022 que la Commune a connu les pires difficultés, en ressentant pleinement les conséquences de la crise sanitaire et économique traversée au cours de l'hiver 2020/2021 : baisse des recettes économiques (parkings notamment...), fiscales (taxe de séjour, Taxe loi Montagne ainsi que la redevance de la RARM notamment).

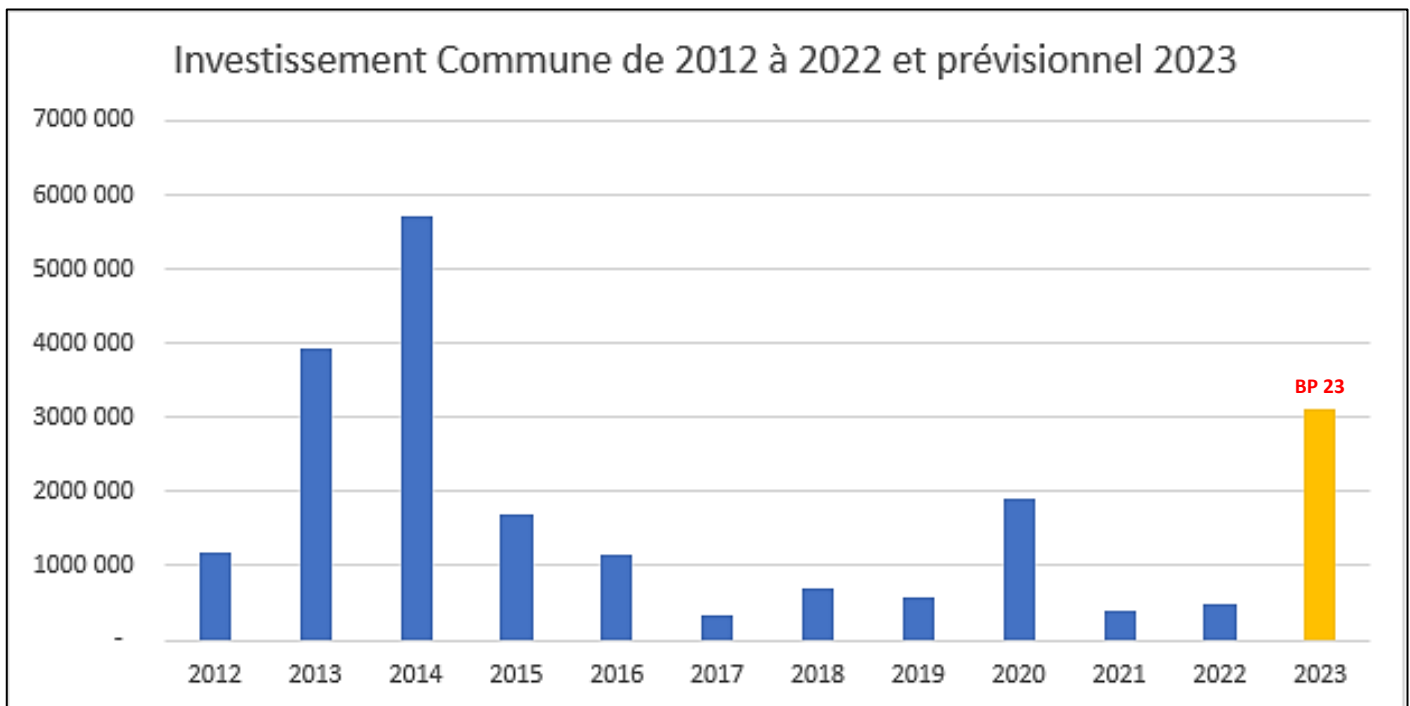
Aujourd'hui, nous allons regarder demain avec l'espoir d'un autofinancement de qualité, mais prudent en ce qui concerne la perspective de nos investissements prévus, et étalés jusqu'en 2025 pour les plus importants. S'agissant du projet de réorganisation des services publics, une documentation a été diffusée à tous les Conseillers Municipaux, le 24 mars 2022, laquelle sera étudiée dans le cadre d'une prochaine de travail préalable au Conseil Municipal. Nous avons établi un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour que les élus et la population soient au courant de la politique que nous souhaitons mener. Ce n'est pas une obligation, mais nous l'avons fait quand même.

Bien évidemment, nous allons initier ces projets de développement à partir de 2023, et durant cette mandature qui assoit les fondements de la réflexion politique de toute l'équipe municipale à l'échelle de la Commune, car nous sommes d'accord et tout à fait disposés à travailler ensemble, dans l'intérêt collectif de Montgenèvre et des Alberts. Nous vous sollicitons simplement pour bénéficier de votre considération et de votre confiance.

A titre de synthèse, voilà les objectifs que s'est assignée notre équipe, en s'engageant auprès de vous sur les thématiques suivantes :

- Une paix civique confortée et un contexte social apaisé ;
- Un cadre de vie adapté à l'avenir de la Station (Clôt-Enjaime, ancienne Gendarmerie réhabilitée, nouvel Office de Tourisme -installé dans l'Espace Prarial- et nouvelle Mairie, aménagement du Stade de Foot...);
- Un rayonnement touristique accru ;
- Un domaine skiable moderne et performant (retenue collinaire du Psychier, remplacement du Télésiège du Rocher de l'Aigle, modernisation des deux téléportés du Chalvet...);
- Vu la précocité des signaux de sécheresse, anticiper les conflits d'usage de la ressource en eau ;

- Un bilan actuel 2022 satisfaisant, en rupture avec ceux des années « Covid » et de la fin de la récession dont nous avons été victimes durant deux ans, qu'il faut désormais effacer ;
- Des investissements 2023 très importants, en nombre et en qualité :
  - Aux Alberts, avec l'aménagement du Lac et de ses sabords, la création de deux cabanes dans les arbres au Camping, l'embellissement du cadre de vie...
  - A Montgenèvre, avec des opérations telles que le réaménagement de l'Espace Prarial (comprenant l'installation de l'OT), la création d'un mini-Golf, la modernisation de l'aire des Camping-Cars, l'aménagement du Stade de Foot (pumptrack, city-stade...), la rénovation énergétique de l'Ecole Marius Faure, la finalisation du Chemin de l'Eau et de l'Histoire, la modernisation de la signalétique...



*En jaune, on voit le pic de l'histogramme, s'agissant des investissements prévus en 2023.*

- En tenant compte de l'avenir, qu'il faut anticiper :
  - Logements sociaux en plus grand nombre ;
  - Fidélisation d'un personnel saisonnier spécialisé, dont l'économie touristique a un besoin vital (exemple des « CDI saisonniers ») ;
  - Conduite d'une politique économe et respectueuse de l'environnement. On se prend ainsi à rêver de l'engagement des propriétaires, pour faire des travaux d'isolation ou de changement des fenêtres et des huisseries (rénovation thermique des logements) ;
  - Création d'une esplanade herbée, ouvrant sur le Front de Neige en hiver et sur le Front de Golf en été, visant à la suppression du stationnement des voitures tel qu'il est aujourd'hui, pour abriter 600 places de parking, assorties d'une station de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du projet de la Commune relatif à la protection de l'environnement ;



- Inscription au SCoT du Briançonnais d'une extension de la tranchée couverte actuelle, en vue de prolonger celle-ci, côté italien jusqu'à la PAF, et côté français jusqu'au quartier de Clôt-Enjaime ;
- Et, pour finir, transformation du Bar du Golf par la société du Café de l'Eau, à partir du mois d'avril 2024.

La Commune pousse et dynamise tous les projets structurants, qui permettront de placer plus encore Montgenèvre dans la lignée des Stations à la pointe de l'accueil et du développement économique et touristique, s'inscrivant aussi dans un modèle de transition énergétique et de réduction des frais de fonctionnement. En même temps, les initiatives privées sont encouragées et accompagnées, dès lors qu'elles procurent aussi ce développement, et sont compatibles avec la législation (d'une part), et le cadre de vie montgenévrais (d'autre part).

En conclusion, nous remercions les membres de la Commission des finances et les autres élus du Conseil Municipal. Nous saluons aussi l'excellent travail de Mme Marie SOUBRANE, Directrice Générale des Services, du Bureau des Finances, placé sous l'égide de Mme Charlotte FORESTIER, ainsi que celui de Mme Karine PRAL, en charge du suivi des régies communales.

Tous ensemble, nous allons, dans le prolongement de notre séance de ce soir, poursuivre efficacement notre action en faveur de nos concitoyens tout en promouvant l'attractivité de notre territoire.

Aussi, ce budget a été conçu avec rigueur, anticipation et réalisme. Mais, l'avenir reste principalement fondé sur notre capacité et notre détermination à réaliser ensemble le détail des investissements prévus, dont la plupart devraient être porteurs d'image, d'efficacité, de ressources et de notoriété.

Vous pouvez compter sur  
notre engagement et notre dévouement  
pour renforcer et peaufiner vos villages  
et votre station.

*Bien à vous,*

**Le Maire de Montgenèvre,  
Guy HERMITTE**

